

03 octobre 2016

DES AVANCEES POUR LA STERILISATION DE GUI DE CHAULIAC !!

COMPTE RENDU DE LA REUNION DG/PERSONNELS DE STE/PARTENAIRES SOCIAUX

Suite à la réunion du mois de juin où le personnel de la stérilisation de Gui De Chauliac soutenu par la CGT et la CFDT, avait alarmé la direction sur leurs trop nombreuses problématiques, un certain nombre de mesures ont été actées.

Décisions actées en réunion du 3 octobre

Absentéisme

- Prolongation de la présence jusqu'en décembre des 2 AS promotion professionnelle.
- Les agents qui étaient en maladie vont pouvoir revenir sur des postes aménagés. (Nous serons attentifs aux fiches de poste de ces personnels).
- Les postes des agents partis en formation AS ont été pourvus (4 postes).

Sous traitance

- Solution abandonnée car nécessité pour le CHU de s'engager sur des contrats de 6 mois avec des volumes minimum, pour un cout jugé excessif.

Réorganisation des postes

Il est essentiel de souligner l'engagement des agents accompagnés par leurs encadrements. Les personnels ont su réellement modifier la réorganisation de la stérilisation et les horaires (dans la *mesure des moyens actuels*). Celle-ci devrait assurer un rééquilibrage de la charge de travail sur l'ensemble des agents. **Les nouveaux roulements débuteront lundi 10 octobre comme ils le souhaitent.** Ils seront réévalués chaque semaine durant une période de test par l'encadrement. A l'issue de cette phase d'essais, ce nouveau dispositif sera présenté aux instances pour consultation.

Traçabilité désinfection

Achat en cours du logiciel TIDOC au niveau des blocs pour suivre l'étape de pré-désinfection. La DSI s'est engagée pour le déployer rapidement. L'encadrement des blocs doit se prononcer sur l'achat de la seconde partie qui concerne uniquement ceux-ci.

FORMATION A LA RECOMPOSITION

- **Recrutement de 4 agents** (personnes ayant émis le souhait de travailler à la sté/ou avec une expérience) pendant 6 mois, *éventuellement reconductible en fonction des besoins de formation.*
- **La présence de ces nouveaux agents permettra uniquement d'assurer la formation à la reconstitution des agents déjà présents et non le remplacement de maladie.** La direction a pris acte de la difficulté et de la longueur de cette formation (environ 184 semaines).
- Travail en cours avec les IBODES sur un dossier formateur IBODE.

LIEN AVEC LES BLOCS

En complément de leurs formations à la reconstitution, les personnels de la stérilisation pourront enfin effectuer une « découverte » des blocs opératoires. Cette possibilité sera permise par la présence des 4 nouveaux agents.

FIDELISATION DU PERSONNEL A LA STERILISATION

Ceci est indispensable afin d'apporter une possibilité d'évolution de carrières et pour maintenir une expertise dans ce secteur.

La Direction s'est engagée à débiter une réflexion courant 2017, (nous y veillerons!!!!). Les pistes de travail s'articuleraient autour de différents axes :

- Reconnaissance par un diplôme et accompagnement des agents désirant obtenir celui-ci.
- Réflexion autour d'une évolution dans la filière ouvrière, création de concours spécifiques ?
- Possibilité de suivre l'école d'aide-soignant-e même si les personnels sont issus de la filière ouvrière, par validation des années AEQ en ASHQ ?
- Présentation d'un planning d'ouverture de concours dans la filière agent de stérilisation avant 6 mois.

Pour autant, nous pensons que tous les personnels de la filière soignante ont leur place à la stérilisation.

DATES A RETENIR

<u>10 octobre :</u>	mise en place de la nouvelle organisation
<u>Octobre 2016 :</u>	passage en CTE <i>pour information</i>
<u>Décembre 2016 :</u>	passage en CHSCT <i>pour consultation</i>
<u>Mars 2017 :</u>	Evaluation à 6 mois <i>passage en CTE pour consultation</i>
<u>Courant 2017 :</u>	Concertation sur <i>la filière agents de la stérilisation</i>